

Image not found or type unknown



Travailler pendant les jours de repos

Par **dnl273**, le **28/12/2009 à 13:18**

Bonjour,rnrnEst-il légal d'être amené à venir travailler le soir alors qu'on est en repos hebdomadaire ? Je travaille dans une grande surface, et étant de repos, j'ai obligation de revenir effectuer un inventaire en soirée sur plusieurs jours de suite, sans compensation autre que financière. Merci d'avance.